

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ✕

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

**ÉTAT DE VAUD**

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

# 22\_POS\_29 - Postulat Catherine Labouchère et consorts - Etude sur les indicateurs d'émissions de CO2.

Séance du Grand Conseil du mardi 14 juin 2022, point 2.6 de l'ordre du jour

## Texte déposé

En signant les accords de Paris et le protocole de Kyoto, la Suisse s'est obligée à réduire ses émissions de CO2 d'ici 2050. Ces objectifs ne sont pas uniquement louables et ambitieux, ils sont parmi les plus importants qui permettent de contenir les changements climatiques.

Le PLR Vaud s'est clairement engagé lors de la campagne pour le Grand Conseil et le Conseil d'Etat en faveur de la durabilité et de l'écologie. Ce postulat s'inscrit dans cette droite ligne.

Pour atteindre les objectifs au niveau national, il est primordial de pouvoir quantifier les émissions de tonne équivalent CO2 (ci-après Téqu. CO2) au niveau local. Aujourd'hui, dans le canton, les conséquences en matière d'émissions des projets lancés ne sont pas connues.

Pour ce faire plusieurs outils existent:

- Le plus connu et probablement le plus utilisé est le *Bilan CO2*. Il permet de connaître les équivalents de tonne de CO2 émis en prenant en compte les émissions de CO2 et les équivalences pour les autres gaz à effet de serre tels que le méthane ou les oxydes d'azote.

- En parallèle la Confédération a aussi établi un outil qui nomme les *Unités de charge écologique* et prend en compte l'impact de chaque polluant présent dans un produit de sa création à sa destruction.

A cela, s'ajoute le facteur du périmètre à prendre en compte dans le calcul. Traditionnellement, les spécialistes du domaine parlent de "*scope 1, 2 ou 3*" pour définir si le bilan comprend uniquement les émissions locales (scope 1), les émissions locales d'énergie indirecte (scope 2) ou la totalité des émissions (scope 3).

Lors de chaque action ou achat, il est important de quantifier les émissions et de savoir quel périmètre est pris en compte. Ces indicateurs paraissent indispensables pour que les autorités puissent prendre des décisions éclairées sur les différents préavis et déterminer si les objectifs fixés pourront être atteints.

Le présent postulat demande que le Conseil d'Etat fasse une étude sur les points suivants:

- 1- Déterminer quel coût et quel périmètre seraient les plus adéquats pour intégrer la calcul des émissions de Tég. CO2.
- 2- D'ajouter un chapitre à chaque EMPD proposant des investissements majeurs au Grand Conseil présentant le bilan carbone ou des unités de charge écologique dans un périmètre défini.
- 3- D'étudier la meilleure formule pour prendre en compte les émissions de Tég. CO2 en fonction du nombre d'usagers et les "économies" d'émissions réalisées, les émissions d'usage et d'entretien des projets lancées ainsi que les "coûts de l'inaction" afin de permettre les comparaisons.

## Conclusion

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

## Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Jean-François Cachin	PLR
Carole Schelker	PLR
Georges Zünd	PLR
Stéphane Masson	PLR
Céline Misiego	EP
Gérard Mojon	PLR
Daniel Develey	PLR
Sergei Aschwanden	PLR
Claude-Alain Gebhard	V'L
Claude Matter	PLR
Rémy Jaquier	PLR
Philippe Germain	PLR
Olivier Petermann	PLR
Bernard Nicod	PLR
Maurice Gay	PLR
Philippe Vuillemin	PLR

<b>Signataire</b>	<b>Parti</b>
Pierrette Roulet-Grin	PLR
Carole Dubois	PLR
Aurélien Clerc	PLR
Pierre-Alain Favrod	UDC
Pierre-François Mottier	PLR
Maurice Neyroud	PLR
Pierre-André Romanens	PLR
Florence Gross	PLR
Nicolas Suter	PLR
François Cardinaux	PLR
Josephine Byrne Garelli	PLR
Marion Wahlen	PLR
Anne-Lise Rime	PLR
Jean-Luc Bezençon	PLR
Jean-Daniel Carrard	PLR

## **Secrétariat général du Grand Conseil**

Place du Château 6  
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500)

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo\_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgswimpDzh2g!');)

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse)